

H. DE DEKEN geeft lezing van de volgende tekst :

H. DE DEKEN donne lecture du texte suivant :

De tijden veranderen snel. Rust en vrede in Anderlecht worden barbaars geweld. Daar zijn we al meermaals getuige van geweest.

Vaak is het niet gemakkelijk om zijn weg te vinden in een wereld waar andere waarden, normen en gebruiken gelden.

Dat was ook te horen bij het startschot van de week van de solidariteit.

Daar kregen we niet alleen toneel te zien, er was ook plaats voor debat en er werd een pleidooi gehouden voor geestelijke bijstand en gezondheidszorg voor nieuwkomers.

Maar ook wie al langer in onze maatschappij meedraait, kampt soms met problemen die kunnen uitmonden in onaanvaardbaar geweld.

Het is dan ook de taak van het bestuur om, naast repressieve maatregelen, ook preventief te werken en ervoor te zorgen dat iedereen in vrede naast en met elkaar kan leven in onze samenleving.

Vandaar mijn vragen:

- 1) Wie doet wat in Anderlecht voor de geestelijke gezondheidszorg voor nieuwkomers?
- 2) Zijn al die personen bevoegd? Welke diploma's of minimumvereisten zijn er nodig om dit werk te doen ?
- 3) Welke crisiscentra bestaan er? Staan ze open voor iedereen? Welke talen worden daar gesproken?
- 4) Welke initiatieven zijn er die antwoorden bieden op de vragen die de mensen zich hierbij stellen.

Ik dank u voor uw antwoord.

Monsieur l'Echevin BOELPAEPE donne lecture de la réponse suivante :

De heer schepen BOELPAEPE geeft lezing van het volgende antwoord :

Monsieur le Conseiller,

Vous venez de toucher à une problématique que vous ignorez peut-être mais qui est prise en charge par la Commune depuis fort longtemps : celle des soins de santé et de l'aide pour la santé mentale.

Depuis sa création en 2002, le Service de Promotion de la Santé a choisi d'inscrire ses activités au sein des quartiers, proche de la population anderlechtoise, grâce à un dispositif mobile «le bus info-santé». Il envisage la santé de façon transversale, selon la définition de l'O.M.S.: «état complet de bien-être physique, mental et social, et pas seulement une absence de maladie». Ce service a pour mission de mettre en place des projets d'information et de sensibilisation à la santé ainsi que des campagnes de prévention.

Ce service vise à apporter une attention particulière aux communautés les plus vulnérables dont les primo-arrivants.

Pour être plus concret; voici quelques exemples d'actions menées :

- Séances d'information à la santé et à l'accès aux soins de santé à l'attention des apprenants des cours d'alphabétisation, de français-langues étrangères et des primo-arrivants. En effet, une meilleure connaissance de l'offre existante en matière de santé permet aux personnes plus vulnérables d'accéder aux services dont ils ont besoin ;
- Organisation d'animations relatives à la santé lors de fêtes de quartier, ce qui permet la rencontre d'un public très diversifié et assure une cohésion sociale entre les habitants ;
- Réalisation d'un répertoire des ressources pour le quartier de Cureghem à l'intention de la population et des professionnels (site internet, application et répertoire papier) ;
- Organisation d'une journée intergénérationnelle dans le quartier Compas.

Pour mener à bien ses missions, le Service comprend une infirmière spécialisée en santé communautaire à temps-plein.

Pour ce qui concerne le projet spécifique du contrat de quartier «Compas en santé», une assistante sociale spécialisée en santé communautaire a également été engagée.

Permettez-moi d'évoquer aussi le travail de L'ASBL "l'Eté". Il s'agit d'un service de santé mentale agréé par la COCOM, assurant des missions de thérapie, de prévention et de coordination sur le territoire de la Commune d'Anderlecht .

Ses équipes pluridisciplinaires accueillent en priorité toute personne de la commune d'Anderlecht se présentant avec des questions et des difficultés d'ordre psychiatrique, psychologique, psychosocial et logopédique.

C'est bien évidemment la situation particulière de la personne ou de la famille qui détermine les modes d'intervention. Dans l'évaluation des difficultés comme dans leurs interventions, ces professionnels sont particulièrement attentifs au milieu de vie, à l'entourage familial, à l'histoire personnelle de l'individu ainsi qu'à son environnement scolaire et professionnel.

Parallèlement à ses activités de traitement, l'ASBL "l'Eté" est depuis sa création, inscrite dans une pratique en réseau et développe des activités de prévention.

Le personnel de cette asbl est composée d'un Médecin Directeur, de psychiatres, de pédopsychiatres et psychologues, d'assistants sociaux, de logopèdes et de kinésithérapeutes. Vous le constatez, l'essentiel de l'arsenal médical est ainsi représenté.

De plus, il faut savoir que nous pérennisons notre volonté d'intégration de ce dispositif dans notre politique de santé, développée au sein du Centre de Santé qui a toujours été un exemple en région bruxelloise et qui ne compte pas moins de quatre médecins et onze infirmières.

Ainsi, au travers de l'intervention conjuguée des services communaux et de l'ASBL "L'été",

les problématiques de soins de santé et de soins de santé mentale sont activement pris en charge pour toute personne en difficulté, indépendamment de sa situation administrative et de son origine. Je pense que nous pouvons légitimement être fiers de la qualité de tous ces projets qui depuis longtemps sont pris en charge dans notre Commune et dont je vous communiquerai les rapports annuels des travaux réalisés au jour-le-jour.

Merci pour votre attention.

H. DE DEKEN zegt dat er gedurende de week van de solidariteit een Iraniër is gekomen om te praten over hoe hij, op zijn eigen manier, het probleem zal aanpakken. In dat verband, is er iemand die ook op zijn eigen manier de situatie kan inschatten? Heeft het college hier zicht op? Heeft het een rol daarin? Hoe gebeurt dat verder?

Monsieur le Bourgmestre-Président dit qu'une réponse écrite sera envoyée à H. DE DEKEN par les soins de Monsieur l'Echevin BOELPAEPE.